

## Note aux auteurs de la revue *exPosition*

### SOUSSION DES ARTICLES

Les articles doivent être envoyés au coordinateur du numéro de la revue *exPosition* (à l'adresse indiquée dans l'appel à contribution), sous la forme d'un fichier électronique au format **.doc** ou **.docx**. Pour les articles hors cadre thématique, veuillez utiliser l'adresse [contact@revue-exposition.com](mailto:contact@revue-exposition.com).

Les auteurs fourniront également **certaines références personnelles** : fonction, institution de rattachement, dernier diplôme acquis, thèmes de recherche, données bibliographiques succinctes (par exemple), etc.

Les articles pourront être accompagnés d'un **maximum de 10 illustrations**, au format **jpeg** avec une **résolution minimum de 300 dpi**. Il **incombe aux auteurs** de s'assurer **des droits de reproduction** de chacune des illustrations et de faire parvenir au comité de rédaction de la revue **un document officiel** à ce sujet (attestation d'un organisme, attestation sur l'honneur, échange de courriels).

Chaque auteur **s'engage** à produire un article **inédit**, dont il réserve l'**exclusivité** à la revue *exPosition* ; il s'engage aussi à **ne pas retirer l'article** à la suite de la validation finale et à **autoriser** le comité de rédaction de la revue à publier l'article définitif en ligne sur le site <http://www.revue-exposition.com>.

### NORMES REDACTIONNELLES

- **Généralités**

Chaque article doit adopter une **trame simple**, sans multiplication des titres et des sous-titres. Le texte comportera un maximum de **30 000 caractères** (espaces comprises) et sera rédigé en **Times New Roman 12**, avec un **interligne 1,5**.

L'article sera précédé de **deux résumés** de **1000 caractères**, en **français** et en **anglais**, ainsi que de **cinq mots-clés** facilitant l'indexation.

- **Texte**

- **Abréviations**

L'usage des **abréviations** est limité à **certaines termes** pouvant apparaître dans **les références bibliographiques**.

Exemples	Directeur, direction : ( <b>dir.</b> ), <b>sous la dir. de</b> Éditeur, édition(s) : ( <b>éd.</b> ), <b>Éd.</b> (lorsqu'il y a plusieurs éditeurs, l'abréviation demeure la même et <b>non éds.</b> ) Coordinateur : ( <b>coord.</b> ) Volume : <b>vol.</b>
----------	--

Les **abréviations** peuvent être utilisées pour les **quantités** et les **mesures** (cf. aussi la partie « chiffres »).

Exemples

1. **vol. 1 ; 2 vol.**
2. **2 cm ; 10 km etc.**
3. **Mais => une vingtaine de centimètres ; une quarantaine de kilomètres**

### ➤ *Appels de notes*

L'**appel de notes** s'effectue **automatiquement** et est **continu**. Chaque note doit se situer au **plus près** du mot ou groupe de mots, dont elle relève.

Dans le cas d'une **citation** ou **partie de citation**, l'appel se situe **avant le guillemet fermant**, suivi d'un point si nécessaire.

Exemple

Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds "à la française"<sup>1</sup> ».

### ➤ *Chiffres*

L'emploi des **chiffres** est, en général, restreint **aux siècles** ; dans ce cas, les auteurs privilégieront les **chiffres romains** suivis d'un **e** en **exposant**.

Afin de ne pas surcharger le texte, les **chiffres arabes** seront utilisés pour exprimer des **quantités** à partir du nombre **17** ; il est aussi possible de les utiliser pour **préciser les quantités**, les **mesures** ainsi que **certaines chronologies** ou **volumes** d'ouvrage.

Exemples

1. **XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècle**
2. **1<sup>e</sup> moitié, 2<sup>e</sup> tiers, 3<sup>e</sup> quart** du XIV<sup>e</sup> siècle
3. **3 vol., vol. 2**
4. **un => seize...17, 20, 25 etc : un, neuf, douze ouvrages ; 17, 35, 90 ouvrages**
5. **Mais => 1 m, 15 cm, 60 km etc.**

### ➤ *Citations*

Les auteurs peuvent se reporter aux sous-parties *Appels de notes* et *Guillemets*.

Les **citations trop longues** et **en trop grand nombre** doivent être évitées.

Si la **citation** utilisée **correspond à un paragraphe**, elle sera **distinguée du corps du texte** par l'emploi d'une **police 11** et **détachée** par un **saut à la ligne** et un **retrait par tabulation**.

Si la **citation** est **courte** et s'insère dans le texte, les auteurs doivent veiller au **respect de la syntaxe** ; les modifications apportées (**pronoms relatifs, concordance des temps**, etc.), ainsi que certaines **coupures** seront indiquées entre **crochets** [...].

Les citations en langue étrangères seront traduites dans le corps du texte, et la version originale présentée en note, après la référence bibliographique, introduite par « : ».

### ➤ *Guillemets*

L'utilisation des **guillemets bas** est limitée aux articles ; les guillemets ouvrant et fermant sont suivis et précédés d'une **espace**.

Exemple	MAINGON C., « <b>Les machines de Salon de Francis Picabia</b> », <i>Histoire de l'art</i> , n° 61, 2007, p. 125-133.
---------	--

Les **guillemets bas** sont également employés pour effectuer des **citations**.

Les **guillemets hauts (anglais)** sont utilisés pour **mettre en relief**, pour **atténuer** ou **modaliser** un terme ou une locution ; ils sont employés **dans les titres d'articles** et **dans les citations** pour les différencier des guillemets bas s'il y a lieu.

Exemples	<ol style="list-style-type: none"><li>1. un plafond "<b>à la française</b>"</li><li>2. Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds "<b>à la française</b>" »...</li></ol>
----------	--

### ➤ *Italique*

L'**italique** est réservé aux **titres** et **sous-titres des ouvrages, des revues, des œuvres**, etc.

Exemples	<ol style="list-style-type: none"><li>1. CHAUMIER S., <i>Traité d'expologie. Les écritures de l'exposition</i>, Paris, La Documentation française ; Direction de l'information légale et administrative, 2012.</li><li>2. MAINGON C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », <i>Histoire de l'art</i>, n° 61, 2007, p. 125-133.</li><li>3. <i>La Vénus d'Urbino</i> du Titien</li></ol>
----------	--

Il s'emploie également pour les **termes, locutions** et **abréviations latines**.

Exemples	<i>a priori, a fortiori</i> <i>et alii, ibid.</i>
----------	--

### ➤ *Majuscules*

L'emploi des majuscules est parfois confus ; les auteurs peuvent s'en **référer aux règles orthographiques** en vigueur, dont certains points sont énumérés ci-après.

Les majuscules sont, avant tout, réservées aux **noms propres** : prénoms, noms, noms de lieux, nationalités etc.

Chaque capitale sera **accentuée** s'il y a lieu.

Certains **sigles** les emploient également, sans intercaler de points entre les lettres : CNRS, ABF, ACMH, MAMCO, MUCEM ; d'autres utilisent à la fois des majuscules et des minuscules : BnF, Monum. Il est possible de se reporter à une liste officielle, notamment sur le site <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>. Afin de faciliter la compréhension des textes, tout sigle, devant **être répété**, sera mentionné une première fois entre **parenthèses**, à la suite d'un développement **en toutes lettres**.

Exemple	1. musée de la Civilisation euro-méditerranéenne (MUCEM) 2. et suivantes... <b>MUCEM</b>
---------	---

Certaines majuscules sont également utilisées pour les **époques**, les **régimes politiques** et les **événements historiques** (lorsqu'ils constituent une époque).

Époques	L'Antiquité, le (haut, bas) Moyen Âge, la Renaissance, l'Époque Moderne
Régimes	Premier Empire, Seconde République Régimes simples : empire, monarchie, République (majuscule maintenue)
Événements	Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale

Pour les **références bibliographiques** en langues étrangères, la vigilance doit se porter sur l'**anglais** (tous les mots significatifs du titre) et l'**allemand** (noms communs et noms propres).

Exemples	RUSKIN J., <i>The Seven Lamps of Architecture</i> , Londres, G. Allen, 1891 (1849).  GOETHE J. W. (von), <i>Die Leiden des jungen Werthers</i> , Leipzig, Meygandschen Buchhandlung, 1774.
----------	--

Concernant les **institutions**, l'emploi des majuscules n'est **pas systématique**, complexe et le plus souvent limité. Les auteurs pourront, le cas échéant, se reporter une nouvelle fois aux **règles en vigueur**. Voir notamment : GELY A., « Les bon usage des minuscules et des majuscules », *Courrier des statistiques (INSEE)*, 126, 2009, p. 75-78.

Exemples	Le musée du Louvre Le musée Rodin Le musée des Arts décoratifs (le <b>domaine spécifique</b> de l'institution prend une majuscule) Le musée de la Monnaie Le ministère de la Culture et de la Communication Le ministère de l'Éducation nationale
----------	--

Les majuscules ne s'emploient pas pour les fonctions : le **ministre**, le **roi**, l'**évêque** etc.

- **Références bibliographiques (notes)**

- **Ouvrages**

- **FERNANDEZ D., *Le musée idéal de Stendhal*, Paris, Stock, 1995, p. 135-140.**

**Précisions valables pour les ouvrages et autres références :**

\* Lorsque plusieurs auteurs se suivent, les séparer par une virgule ; au-delà de cinq auteurs, indiquer le premier [virgule] *et alii* [virgule] etc.

\*\* Lorsque différents lieux et éditeurs sont mentionnés, les séparer par un point-virgule.

\*\*\* Pour les rééditions, indiquer la date de l'ouvrage utilisé, puis la date de la première édition entre parenthèses.

- \*ANTONIAZZI J.-L., FERNANDEZ D., *Baroque catalan*, Paris, Herscher, 2011.

- \*\*\* FERNANDEZ D., *La perle et le croissant. L'Europe baroque de Naples à Saint-Pétersbourg*, Paris, Plon, 1997 (1995).

➤ *Articles*

- MAINGON C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », *Histoire de l'art*, n° 61, 2007, p. 125-133.
- MERCIER J., BUTTNER S., AUMARD S., « À l'ombre des remparts. 1600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. la fouille de la place des Véens », *Bulletin du centre d'Études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, 17/1, 2013, en ligne : <https://cem.revues.org/13131> (consulté en...).
- RESTANY, P., « U.S. go home and come back later », *Cimaise*, VI<sup>e</sup> série, n° 3, janvier-mars 1959, p. 36-37.
- CARRIE A., « Carcassonne. La pétition pour "sauver" la cité fait des vagues », *Midi libre*, 8 janvier 2013, en ligne : <http://www.midilibre.fr/2013/01/08/la-petition-pour-sauver-la-cite-fait-des-vagues,623371.php> (consulté en...).

➤ *Articles tirés de publications collectives*

- PLAGNIEUX P., JOHNSON D. V., « La sculpture romane en Europe », PRACHE A. (dir.), *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, Zodiaque, 2002, p. 172-205.

➤ *Articles tirés d'actes de colloques*

- EIZYKMAN C., « Le Cinéma expressionniste. Le compromis et l'absolu », BLOESS G. (dir.), *Destruction, création, rythme. L'expressionnisme, une esthétique du conflit*, actes du colloque (Paris, INHA, 2007), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 175-198.

➤ *Articles tirés de catalogues d'exposition*

\*Aucun nom de commissaire d'exposition, directeur de publication etc. ne sera mentionné.

- CAZES Q., « L'architecture religieuse en France au XI<sup>e</sup> siècle », *La France romane. Au temps des premiers capétiens (987-1152)*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, 2005, p. 15-19.

➤ *Travaux universitaires*

- BEAUD C., *L'histoire de l'Italie à travers l'œuvre d'Ettore Scola*, mémoire de Master 2 de cinéma sous la dir. de Marc Cerisuelo, Université Aix-Marseille, 2013, 1 vol.
- SERIE P., *La peinture d'histoire en France (1867-1900)*, thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la dir. de Bruno Foucard, Université Paris 4-Sorbonne, 2008, 2 vol. OU vol. 1, p. 20.

➤ *Articles de revues électroniques*

\* Les auteurs indiqueront l'URL dans son intégralité, suivie de la mention (consulté en + mois + année)

- REAL E., « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ. Revue des patrimoines*, 26, 2015, § 175, en ligne : <http://insitu.revues.org/11745> (consulté en...).

➤ *Expositions*

\*Aucun nom de commissaire d'exposition ne sera mentionné.

- *Bibliologie. Livres et éditions d'artistes dans la collection du Frac Haute-Normandie*, exp., Sotteville-lès-Rouen, Frac Haute-Normandie, 2014.

➤ *Première citation d'une référence et suivantes*

\*Chaque référence doit être intégrale lorsqu'il s'agit d'une première citation ; par la suite, elle sera abrégée. Les mentions *op. cit.* ou *art. cit.* sont proscrites.

- 1. FERNANDEZ D., *Le musée idéal de Stendhal*, Paris, Stock, 1995, p. 135-140.
- 2. et suivantes...FERNANDEZ D., 1995, p. 139.

**Suite d'une même citation :**

\*Selon les cas (première citation ou suivante) faire suivre *Ibid.*

- <sup>1</sup> FERNANDEZ D., 1995, p. 139.
- <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 142.
- <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 140.

➤ *Même auteur, même année, références différentes*

\*Lorsque plusieurs références du même auteur ont été publiées la même année, il conviendra de les sérier en ajoutant en exposant, après la date de publication, le chiffre de référence.

- DUPEYRAT J., « "As cheap and accessible as comic books". L'utopie démocratique du livre d'artiste », *Δ□●*, 3, automne 2012<sup>1</sup>, p. 11-29, en ligne : [http://f-u-t-u-r-e.org/r/12\\_Jerome-Dupeyrat\\_L-Utopie-democratique-du-livre-d-artiste\\_FR.md](http://f-u-t-u-r-e.org/r/12_Jerome-Dupeyrat_L-Utopie-democratique-du-livre-d-artiste_FR.md) (consulté en...).
- DUPEYRAT J., *Les livres d'artistes entre pratiques alternatives à l'exposition et pratiques d'exposition alternatives*, thèse de doctorat d'esthétique sous la dir. de Leszek Brogowski, Université Rennes 2, 2012<sup>2</sup>, 1 vol.

*Par la suite...*

- DUPEYRAT J., 2012<sup>1</sup> ou 2012<sup>2</sup>, p. 20.